

# Centre Communal d'Action Sociale de Lafrançaise

## Délibération n° 8

### Objet :

Affectation de résultat budget  
résidence du lac

### Date de convocation

27 mars 2023

### Date d'affichage

27 mars 2023

### Nombre de membres en exercice :

17

### Nombre de présents :

11

### Nombre de votants :

13

La présente délibération peut faire l'objet  
d'un recours en annulation devant le  
Tribunal Administratif dans un délai de 2  
mois à compter de sa notification ou de sa  
publication

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois  
Le vendredi 7 avril à 18 h 00

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de  
ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL.

Etaient présents : M. Thierry DELBREIL, Mme Colette VERDOUX, Mme  
Véronique PATERNE, Mme Marie-Laurence PUJOL, M Pierrick THOMAS,  
Mme Anne BENAICHE, Mme Nicole ROUMAT, Mme Josiane BYL, Mme  
Ida PANTAROTTO, Mme Christine VANCAUTER, Mme Emmanuelle  
ANTICH membres en exercice.

### Procurations :

M. Alain BELLICCHI a donné procuration à Mme Marie-Laurence PUJOL  
M. Fernand MORA a donné procuration à M. Thierry DELBREIL

Absents Excusés : M. Jean Pierre ANGLAS, Mme Monique GAYET, M.  
Bruno PEGAS, Mme Pauline SEILHAN.

M. Pierrick THOMAS a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président présente au Conseil d'Administration le résultat  
comptable 2022 de la résidence du Lac.

	Dépenses	Recettes
GR1	418 865.30 €	1 854 491.79 €
GR2	1 544 623.61 €	77 206.49 €
GR3	215 445.36 €	111 761.38 €
TOTAL	2 178 934.27 €	2 043 459.66 €
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>-135 474.61 €</b>
RAN excédentaire 2021		+ 48 811.51 €
Solde comptes RAN 110/119 après affectation de résultat		-86 663.10 €

Le résultat comptable 2022 est donc de -135 474.61 euros.

**Ce résultat déficitaire est affecté en Report A Nouveau déficitaire.** Le  
solde des comptes de RAN, après affectation du résultat 2022 et  
absorption du RAN excédentaire 2021 est de -86 663.10 euros (compte  
119)

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

Approuve l'affectation du résultat déficitaire 2022 en RAN déficitaire.



- ADOPTÉE -  
Le Président

T. DELBREIL